

Boxe/22e journée du championnat interclubs de la Ligue de l'Estuaire

Le boxing club GR remporte le classico

MM
Libreville/Gabon

LE classico, ayant opposé, samedi, le leader (B.C GR) à son dauphin (B.C Mikamou) dans le cadre de la 22e levée du championnat interclubs de la Ligue de boxe de l'Estuaire, a tourné à l'avantage du club de la Garde républicaine.

La salle nationale sise au boulevard Léon-Mba qui a accueilli l'événement a drainé un monde enthousiaste acquis à la cause des meilleurs pugilistes. Particulièrement ceux du B.C GR qui ont fait plaisir à leurs inconditionnels en rempor-

tant quatre combats sur les six programmés au compte du classico. Une moisson encourageante qui a débuté avec les victoires de Marcus Edou Ngoua (52 kg), Mapangou Sidji (56 kg) et Tidiane Nzengue (64 kg) face respectivement à Courage Achu (2-1), Mbendjiat (2-1) et Augustin Nkoghe (3-0). Régis Nze Obame viendra clore la dynamique de succès en battant par KO, dès le premier round, Mayombo (91 kg). À la grande satisfaction du coach Morgan Ntoutoum: "L'enjeu de ce classico était fort et capital pour notre équipe. Il était donc important pour nous de battre le B.C Mikamou pour démon-



Chris Olourou du B.C Manga (à droite) a battu difficilement Gras Ongara du B.C GR (64 kg). Samedi dernier.

trer notre supériorité".

L'honneur du B.C Mikamou a été sauvé non seulement

par Hans Nzockou qui a dominé aux poings (3-0) Dhelaut Ndinga (69 kg), mais

également par Ze Ognane, vainqueur d'Hippolyte Em-mega par arrêt de l'arbitre (au 2e round) dans la catégorie des 75 kg. Au grand dam de l'international gabonais Junior Mikamou: "J'éprouve un sentiment mitigé au terme de ce classico que le B.C Mikamou vient de perdre. (...) Mais, nous espérons encore prendre la tête du classement puisqu'il reste encore deux journées".

Les autres combats de la journée ont été captivants. Notamment celui que Chris Olourou du B.C Manga (64 kg) a gagné difficilement aux poings (2-1) devant Gras Ongara du B.C GR, ou l'oppo-

sition Menie Nzue Ndong du B.C Johnson-Prince Ebolo du B.C Phœnix (75 kg) qui s'est soldée par un succès (arrêt médical) du premier cité. Idem pour Arthur Ngoufack qui s'est imposé au forceps aux poings (2-1) devant Ndjembi Koumba du B.C Phœnix (69 kg). Quant au combat de la catégorie des 81 kg, Mathurin Zang du B.C Manga l'a perdu par disqualification face à Tessa Yaya du B.C Academy.

La déception de cette levée provient de Régis Ndong Obame du B.C Johnson Okoumé qui, dans la catégorie de 60 kg, a perdu par forfait face à Mahiva Momoye.

Boxe

Classement après la 22e journée :

- 1er: B.C GR (99 points)
- 2e: B.C Mikamou (94 points)
- 3e: B.C Phœnix (65 points)
- 4e: B.C Manga (62 points)
- 5e: B.C Johnson (49 points)
- 6e: B.C Academy (42 points)
- 7e: B.C Gladiator (33 points)
- 8e: B.C Mbulu (33 points)
- 9e: B.C Sécu (20 points)
- 10e: B.C Étoile (19 points)
- 11e: B.C 105 (11 points)
- 12e: B.C ABPG (09 points)
- 13e: B.C Ighaba (01 point)

Boxe

Programme de la 23e levée du championnat interclubs de la Ligue de l'Estuaire, mercredi 24 juillet 2019. À partir de 15 h 00 à la salle nationale sise au boulevard Léon-Mba:

- B.C ABPG/B.C Étoile
- B.C Sécu/B.C Mikamou
- B.C Gladiator/B.C Johnson Okoumé
- B.C Academy/B.C Phœnix
- B.C Manga/B.C Mbulu

Football/Transfert/Stade Migovéen

Thierry Ebobola, nouveau coach



Photo : J.F. Marola

Le technicien gabonais Thierry Ebobola est le nouveau coach du Stade Migovéen.

J.F.M
Libreville/Gabon

EN provenance de Deportivo de Mongomo, un club de Guinée Équatoriale, Thierry Ebobola s'est engagé, mardi dernier, à entraîner, pour une durée de deux ans, le Stade Migovéen de Lambaréné. L'information nous a été donnée par

le président fondateur dudit club, Georges Ngoma Baranov. Ebobola a deux objectifs à atteindre: figurer dans le top 5 du classement du championnat 2019-2020 et remporter le championnat national ou la Coupe du Gabon la saison suivante. L'ambition de Ngoma Baranov et les siens, goûter aux délices d'une "campagne africaine".




COMMUNIQUÉ

APPEL A COTISATION DU 2^{EME} TRIMESTRE 2019

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de **l'appel à cotisation du 2ème trimestre, le vendredi 14 juin 2019.**

A cet effet, **les Déclarations Trimestrielles de Salaires (DTS)** sont disponibles en ligne (e-déclaration) via le site internet www.cnamgs.ga. Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne peuvent se rapprocher de la **Direction du Recouvrement et du Contentieux, sise au quartier Glass.**

Les entreprises installées à l'intérieur du pays sont priées de faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaires auprès des Délégations Provinciales ou des Unités Départementales de leurs localités respectives.

Pour rappel, **les cotisations du 2ème trimestre 2019 sont exigibles du 1er au 31 juillet 2019.**

Les taux de cotisations sont les suivants :

- Taux de cotisation Employeurs : 4.1% ;
- Taux de cotisation employés : 2% ;
- Plafond : 2 500 000 F CFA.

Fait à Libreville, le 19 juillet 2019

Le Directeur Général




Renaud ALLOGHO AKOUE



La solidarité a un sens

